

REGLEMENT 2025 ETANG DU TROU DU GOLF

Gestion: AAPPMA DE COURPIERE - THIERS «La Protectrice de la Moyenne Dore»

Les cartes de pêche suivantes donnent accès à cet étang: Carte interfédérale, carte personne majeure, carte personne mineure, carte découverte femme, carte découverte moins 12 ans, carte hebdomadaire, carte journalière et carte ville de THIERS

La pêche est autorisée une demi-heure avant le lever du soleil jusqu'à une demi-heure après le coucher du soleil,

1/ La pêche est ouverte du 1^{er} janvier au 31 décembre.

POISSONS A OUVERTURE SPECIFIQUE

BROCHET ET SANDRE : du 01/01/2025 au 26/01/2025-----du 26/04/2025 au 31/12/2025.

BLACK BASS du 01/01/2025 au 09/03/2025-----du 14/06/2025 au 31/12/2025

Durant la fermeture du brochet la pêche au vif, cuiller, poisson mort et tous leurres maniés est INTERDITE.

1/ Pêche au lancer et à la mouche autorisée.

2/ Nombre de ligne autorisée: 3 par pêcheur

3/ Pour la pêche des carnassiers au vif seul l'hameçon simple est autorisé.

4/ Pêche en barque, l'usage de bateau radio commandé pour l'amorçage ou la pose de ligne, le camping les barbecues et les feux sur sol sont INTERDITS

5/ Pour la pêche de la carpe de jour et de nuit voir le règlement spécifique

6/ Nombre de prises par jour et par pêcheur :

CARNASSIER (brochet ou sandre).....2 CARPE : remise à l'eau immédiate BLACK BASS 1

7/ Taille des poissons:

BROCHET..... 70cm SANDRE... 50cm BLACK BASS.... 40CM

8/ Amorçage au sang ou amorce contenant du sang INTERDIT

9/ Stationnement et circulation de tous véhicules strictement INTERDIT autour du plan d'eau

10/ Tout silure d'une longueur supérieure à 1m60 peut être remis à l'eau. Tout ceux inférieur à cette longueur ne doivent pas retourner à l'eau.

11/ La carte gratuite délivrée aux habitants de THIERS ne donne pas droit à la pêche de la carpe de nuit.

12/La pêche en flot-tube est autorisée les deux premiers weekends de chaque mois suivant règlement affiché

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS LE REGLEMENT S'EXPOSE A DES POURSUITES SUIVANT LE BAREME ANNEXE AU PRESENT REGLEMENT.

Points vente des cartes de pêche :

THIERS

France Rurale au Pont de l'Hélion

Office du tourisme place du pirou

COURPIERE

Tabac Presse du Pont

Office du tourisme

ORLEAT

Camping Pont Astier

le Président sous couvert
du Conseil d'administration